

# COMMUNE DE LE LYAUD

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune du LYAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph DÉAGE, Maire.

**Etaient présents :** DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, JACQUEMOT André, BEL Louis, NEPLAZ Véronique, CORBÉ-COUEDÉL Corinne, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, CORNIER Dominique, BON Émilie, JORDAN Nermine, BUFFET Josette, DEVILLE Marie-Jo.

**Excusés :** VULLIEZ André, EHRY Jean-Marc, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

*M. DUBOULOZ Hubert, a été élu secrétaire de séance.*

**Date de la convocation :** 22 septembre 2023

**Ouverture de séance :** 20h00

**Clôture de séance :** 22h20

### Approbation du Procès-Verbal de la séance du 04 septembre 2023

Le Procès-Verbal de la séance du 04 septembre 2023 est approuvé à la majorité (1 abstention).

### Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Dans le cadre de la nomenclature M57 et afin d'accélérer les opérations de virements de crédits en cas de nécessité, il est proposé de mettre en place la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et de signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal sera tenu informé des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

### Certification de la gestion durable de la forêt communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

L'adhésion est au prix de 238,51 € pour 5 ans.

### Extinction nocturne de l'éclairage public

Après une période d'expérimentation, le Conseil Municipal décide de pérenniser l'extinction de l'éclairage public de 22h30 à 05h30 sur l'ensemble du territoire.

Madame BUFFET demande quelles ont été les répercussions sur la consommation énergétique depuis que l'extinction nocturne a été mise en place. Monsieur le Maire propose d'établir un compte rendu lors du prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ajoute le point suivant à l'ordre du jour, vu le caractère urgent de la décision à prendre :

### Dissolution du Budget annexe « LES ARCADES » et intégration vers le Budget Principal de la Commune de Le Lyaud

Considérant les projets à réaliser sur la commune, notamment la restructuration de la Maison « Fillon » et l'acquisition des locaux commerciaux « Route d'Armoy », le Budget annexe « Les Arcades » risque de ne pas supporter les charges relatives aux investissements.

Il est donc proposé de dissoudre ce budget au 31/12/2023 et de l'intégrer vers le Budget Principal, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### Questions diverses

Virades de l'espoir : Monsieur le Maire félicite le comité des virades pour l'excellente organisation de la manifestation.

Madame BON remercie la commune pour le prêt des chapiteaux, l'ASLA pour le prêt de matériels, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur implication.

Mystère au village : Monsieur le Maire remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation du jeu de piste qui a connu un franc succès.

Madame PERNIER remercie à son tour l'équipe de la commission animation et précise qu'il y a eu environ 300 participants.

Eau potable : Monsieur le Maire dresse le bilan des ressources et besoins en eau potable réalisé par Thonon Agglomération pour le mois de septembre.

Pistes forestières : les pistes ont été réalisées.

Chantier Cathelins / Prélaz / Moulin : Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée des travaux. La fontaine a été déplacée pour sécuriser le carrefour. Il est prévu de réaliser une rampe le long de la Ravine et un passage piéton devant la fontaine. Le goudronnage Route des Cathelins est prévu semaine 41.

Enfouissement des réseaux Trossy : les travaux débiteront au mois de novembre. L'emplacement d'un arrêt de bus est à définir avec Thonon Agglomération.

Maison Fillon : suite à la demande de l'Ordre des Médecins, l'aménagement intérieur de la Maison « Fillon » va être réétudié afin de rassembler le médecin généraliste avec certains praticiens spécifiques (ex : kinésithérapeute). Une réflexion va devoir être menée pour réorganiser les lieux d'exercice de chaque professionnel de santé pour être en conformité avec l'Ordre des Médecins.

Travaux d'entretien / sentiers : des remarques sont établies concernant des travaux d'entretien à réaliser sur la commune et notamment sur les sentiers : branches à tailler, accotement « chemin des Gaydons » à reprendre, sentiers à refaire, arbres séchés à remplacer, panneaux déjections canines à réinstaller, etc...

Halle : Monsieur le Maire informe qu'une partie de la dalle doit être reprise. En conséquence la structure ne sera pas disponible durant deux weekends consécutifs pour l'organisation du marché.

Madame CORBÉ-COUDEL demande s'il serait possible que la Halle soit utilisée autrement que pour les manifestations communales / associatives (fête des voisins, mariage...). Une réflexion sera menée à ce sujet.

Nouveaux arrivants : Madame CORBÉ-COUDEL propose de mettre en place un dispositif d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune : un livret d'accueil ou un pot de bienvenue. L'idée est à étudier.

Aire multi-sports : Madame JORDAN fait remarquer qu'il serait intéressant d'agencer l'aire multi-sports. Le terrain n'étant pas clos, il est difficile de jouer avec des ballons. Ils se retrouvent régulièrement sous les voitures stationnées à proximité.

La réalisation d'un citystade permettrait d'optimiser l'endroit. Une réflexion sera à mener à ce sujet.

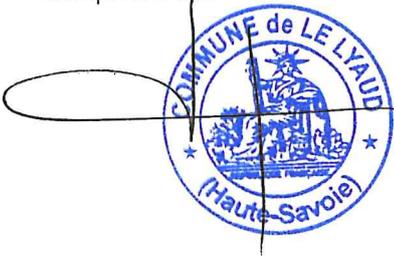
Agenda :

8 octobre : Troc Plantes

4 & 5 novembre : Cross des Hermones

Le Lyaud, le 03/10/2023

Le Maire,  
Joseph DÉAGE.



Le secrétaire de séance,  
Hubert DUBOULOZ.